

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 11 avril 2019 sous la présidence de M. Guy SALLIER, Maire.

Présents : Mmes : BOUCLIER M, CHAMPETIER M, PEREIRA S, LAFFONT M.

Messieurs : M. MUSSO M, DETTORI G, SALLIER G, JEAN G. JOUVE G.

Absents excusés : BONNET L.

Absents : VAUGARNY S. et DUPUY V. VARIN A.

Procuration :

Le compte rendu de la séance du 21 MARS 2019 a été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : BOUCLIER Martine

DECISION DU MAIRE N°55 : Non application du droit de préemption sur la parcelle AI 419 d'une superficie de 483 m², parcelle située La Côte St Jaume à Villars, appartenant à BGI IMMOBILIER.

A l'ordre du jour

1°) Vote des taux d'impositions

Rappel des taux de 2018

Taxe d'habitation : 10,11 %

Taxe foncière (bâti) : 10,74 %

Taxe foncière (non bâti) : 66,00 %.

Il est proposé de reconduire les taux de 2018 en 2019.

Le produit attendu compte tenu de l'augmentation des bases prévisionnelles d'imposition de 2019 s'élèverait à 313.472,00 €.

Vote à l'unanimité

2°) Vote du budget primitif 2019 (budget général)

En section de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **845.906,84 €**.

Les recettes s'élèvent à **845.906,84 €**, compte tenu des résultats reportés de 2018 pour une valeur de 220.921,84 €.

En section d'investissement :

Les propositions de dépenses nouvelles s'élèvent à 170.024,85 €.

Elles comprennent : le remboursement du capital des emprunts pour 39 000 € ; du cautionnement pour 1.000 €. Les programmes d'investissement pour à 130.024,85 € soit :

Travaux voirie et réseaux : 53.800,00 €, rénovation éclairage public : 6.000,00 €, travaux de bâtiments : 34.546,68 €, Travaux site de la Bruyère : 11.000,00€, Restauration petit patrimoine : 9.154,17€, Acquisition matériel et mobilier : 12.100,00€, Licences informatiques : 3.424,00€

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement sont de 443.224,66 €. soit un total de **dépenses** inscrites au budget de **613.249,51 €**.

Les propositions de recettes nouvelles d'investissement s'élèvent à 175.440,55 € Elles comprennent les dotations T.A., F.C.T.V.A. : 15 000€, l'affectation de résultat pour 29.415,70 €, le virement de la section de fonctionnement pour 33.144,93 €, les subventions pour 97.879,92 €.

Les restes à réaliser en recettes d'investissement sont de : 238.264,52 €.

L'excédent d'investissement reporté de 2018 est de 199.544,44 €

Soit un total de **recettes** inscrites au budget de **613.249,51€**.

Le budget est approuvé à l'unanimité

3°) Questions diverses

- La date de la réunion publique sur le thème de la propreté du village a été fixée au Mardi 23 avril 2019 à 18h00.
- Un élu soulève le problème du stationnement sur le hameau des Benoîts et demande à faire avancer le projet de parking.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente minutes.

Vu pour être affiché le 16 avril 2019

La Secrétaire de Séance :
BOUCLIER Martine